

Tanka s'indigne

“
Droit de réponse

Nous venons de prendre connaissance du courrier d'Anaïs et Nicolas concernant notre association, publié sous le titre "Baratin ou protection" dans *Cheval magazine* de mai 2006. Les personnes concernées désiraient adopter deux chevaux, Perle et Moka, pour faire du CSO et du



dressage, comme par hasard les seuls chevaux pleins papiers de l'association.

Or, Perle a été traumatisée par son ancien propriétaire et n'est pas placée à l'adoption car son état mental ne le permet pas encore.

Quant à Moka, il a été placé depuis, avec deux autres chevaux. De plus, ces

"adoptants" ne remplissaient pas tous les critères exigés par l'association : leur terrain est trop petit et ils ne vivent pas près des chevaux, or nous préférons placer les animaux chez des personnes pouvant les garder sur leur lieu de vie. Nous sommes réellement déçus de ce courrier car cela fait du tort à notre association qui ne subsiste que grâce aux dons, adhésions et participation personnelle du conjoint de la présidente ; nous ne touchons aucune subvention ou aide de l'Etat !

Pour plus d'informations, visitez notre site Internet : www.associationtanka.com.

Coraline, association Tanka